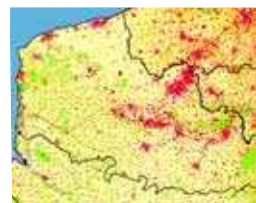


Le Président de la République à la DREAL Nord - Pas-de-Calais

12 janvier 2012



Le Président de la République à la DREAL Nord - Pas-de-Calais

12 janvier 2012



Le Président de la République est dans la région Nord - Pas-de-Calais le 12 janvier, où il présente ses vœux au personnel de l'ensemble de la fonction publique d'État. Dans le même temps, et pour avoir une illustration concrète de la nouvelle organisation de l'Etat et du fonctionnement des services issus de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), le Président de la République a souhaité rencontrer des services issus de la RGPP.

Cette rencontre se fait à l'occasion d'une visite de la DREAL. Il s'agit de l'une des huit directions régionales créées à l'occasion de la première vague de la RGPP. Simplification et rationalisation, approche plus intégrée et transversale des dossiers, meilleur service rendu à la fois aux préfets, et aux usagers : telle est l'ambition de cette réforme qui a réduit le nombre de directions régionales de vingt à huit, simplifiant ainsi l'organisation de l'Etat. La rencontre d'une trentaine d'agents de la DREAL permet de présenter, au travers

de leur activité et de leur expérience de la réforme, les avancées en termes de mutualisation des savoirs, des processus, pour un meilleur service rendu aux partenaires de l'État.

Puis, un dialogue avec des agents de la DREAL, et de plusieurs services partenaires, dont la DDTM du Nord, ainsi qu'avec les représentants du personnel, clôture la visite.

Je suis heureux que Monsieur le Président de la République ait choisi le Nord - Pas-de-Calais pour ce point d'étape de la réforme, tant la région, au regard de ses enjeux, a besoin de la solidarité nationale pour relever tous les défis auxquels elle doit faire face. Cette solidarité passe par une action de l'État forte, pour que la vie des habitants de cette région soit meilleure, leur sécurité mieux assurée, leur santé mieux sauvegardée, et leur confort de vie amélioré.

Dominique Bur
Préfet de la région
Nord-Pas-de-Calais

C'est une très grande honneur et une très grande fierté pour la DREAL et pour l'ensemble de ses agents de recevoir Monsieur le Président de la République. Cette visite est aussi une exceptionnelle reconnaissance des efforts que les agents ont accomplis pour relever tous les défis de la création de cette toute nouvelle direction. Nous sommes très heureux de pouvoir présenter ce que nous avons réalisé depuis maintenant trois ans, et d'avoir l'occasion de faire état des résultats obtenus, des satisfactions rencontrées, ainsi que des perspectives pour la poursuite de l'action.

Ce livret résume les présentations faites à l'occasion de la visite en reproduisant notamment les panneaux qui ont été commentés. Nous avons cherché à montrer à travers quelques exemples en quoi la création d'une nouvelle direction, regroupant des agents de compétence, d'expérience et de culture différentes, permettait d'agir mieux, d'aller plus loin, pour une plus grande satisfaction des usagers de la DREAL, et pour une plus grande qualité de vie des habitants de la région. Sur bien des sujets, nos partenaires ont désormais un interlocuteur unique, qui prend en compte dès l'analyse qui en est faite, tous les aspects de leur besoin. Il apparaît aussi que la DREAL n'agit pas seule, mais au sein d'un réseau de partenaires, au premier rang desquels les DDTM.

Ainsi le travail partenarial a-t-il largement porté ses fruits pour la gestion des risques du littoral. L'action en continu de prévision des crues est un domaine de haute technicité et réactivité de toute une équipe qui veille à la sécurité des populations. De même, le travail sur le polder des Wateringues intègre des enjeux de sécurité, d'environnement, de développement et d'aménagement du territoire. L'opération pilote de rénovation énergétique des bâtiments prend en compte les enjeux énergétiques, les enjeux sociaux du logement, et la lutte contre la précarité. La présentation du système d'information géographique qui se situe à la pointe de l'innovation et de l'interactivité, démontre comment cet outil, mis à la disposition des agents de la DREAL, de ses partenaires et du public, est précieux pour l'action. Les services mutualisés dans les domaines comptable et juridique attestent de l'amélioration du service apportée..

Bien d'autres exemples auraient pu être présentés, le choix a été difficile !

Je remercie tous les agents de la DREAL qui contribuent chaque jour à la qualité de notre action. Les résultats présentés sont les leurs.

Michel Pascal
Directeur régional
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Le Président de la République en visite à la DREAL Nord - Pas-de-Calais

- Présentation de la DREAL : histoire de la création de la DREAL, les femmes et les hommes de la DREAL
- Risque littoral : une démarche pour inspirer l'action
- Le polder des wateringues : une démarche partenariale autour de l'expertise technique et juridique de l'Etat
- La prévision des crues : 24 h/24 de vigilance
- Le système d'information géographique : pour la connaissance et l'information, pour la participation et la concertation, pour des approches transversales et prospectives
- Le logement, levier du changement climatique : réhabilitation thermique des logements et lutte contre la précarité énergétique
- Une démarche transversale à tous les services de la DREAL : l'élaboration du Schéma Régional Climat Air Energie
- La mutualisation des fonctions support : le centre de prestations comptables mutualisé et le pôle support juridique
- Echange du Président de la République avec 12 agents du MEDDTL en région : missions et structures, compétences et ressources humaines, dialogue social

La DREAL est l'une des huit directions régionales issues de la RGPP. Elle résulte de la fusion de trois directions et son domaine d'action est, à titre principal, celui du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement. Il convient de noter que l'action est par essence interministérielle, ne serait-ce que parce que le MEDDTL est le résultat de la fusion de quatre ministères et que le développement durable concerne tous les ministères.

Sous l'autorité du Préfet de région, en tant que responsable de six budgets opérationnels de programme, elle anime et pilote l'action des unités opérationnelles concernées, en particulier dans les directions départementales interministérielles. Pour exercer cette fonction elle anime le réseau des services du MEDDTL, la politique sociale en région et assure la répartition des effectifs et moyens. Telle est le sens de la mission « stratégie et pilotage ». Sous l'autorité des Préfets de département, elle conduit des politiques régaliennes comme par exemple, l'inspection des installations classées ou les missions relatives à l'énergie.

Les enjeux régionaux majeurs que sont le changement climatique, la biodiversité, l'économie de l'espace, la fluidité et l'inter modalité des déplacements, le logement, ainsi que la prévention des risques naturels et industriels inspirent les priorités d'action et l'organisation des services de la DREAL :

- Risques : mieux prévenir et maîtriser les risques de toute nature,
- Milieux : protéger nos ressources, les restaurer, les protéger des pollutions,
- Énergie climat habitat logement aménagement des territoires : organiser la lutte contre le changement climatique en maintenant la satisfaction des besoins des habitants,
- Connaissance : organiser et diffuser l'information,
- Transports et véhicules : assurer la sécurité des transports et des véhicules, inciter les entreprises de transport à moins émettre de gaz carbonique,
- Déplacement – inter modalité -infrastructure : organiser les déplacements et stimuler l'inter modalité.

La DREAL décline un certain nombre de ses missions au sein de quatre unités territoriales pour des actions de proximité sous l'autorité des Préfets de département.

La DREAL anime quatre pôles supports intégrés :

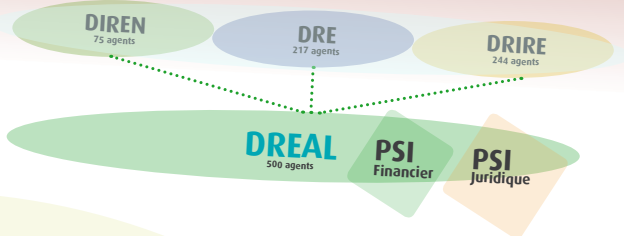
- gestion du personnel, comptabilité, marché, médecine de prévention (positionné en DREAL)
- juridique (positionné en DREAL)
- documentation (positionnée au Centre d'études techniques de l'Équipement)
- valorisation des ressources humaines (positionnée au Centre de valorisation des ressources humaines)

Six priorités d'action

- lutter contre le changement climatique,
- préserver les milieux naturels, notamment en réduisant les pollutions,
- réduire les risques de toute sorte,
- promouvoir une ville durable,
- satisfaire aux besoins de logement,
- impulser un nouveau développement économique durable.

La DREAL Nord - Pas-de-Calais

Service de l'Etat chargé des politiques de l'écologie, du développement durable, des transports, du logement et de l'énergie en région



6 missions stratégiques



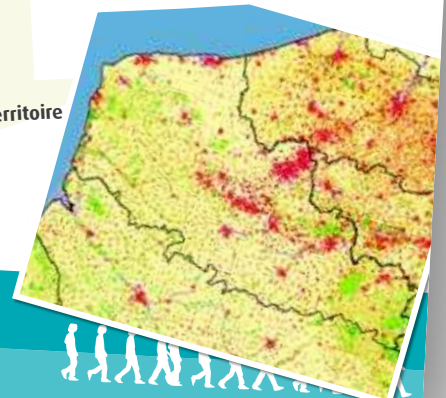
Des enjeux majeurs

- artificialisation
- maîtrise de l'énergie
- préservation des milieux : eau, air, sols
- intermodalité

- 4 millions d'habitants
- densité de 326 habitants/km²
- parmi les régions d'Europe les plus densément peuplées
- espérance de vie la plus faible des régions françaises (- 3 ans)
- taux de chômage supérieur de 3 points à la moyenne nationale
- niveau de vie médian le plus faible de France
- région industrielle encore marquée par le passé (pollution)
- milieux naturels précieux mais rares

Des missions interministérielles

- MEDDTL
- Énergie
- Ville
- Intérieur
- Travail
- Aménagement du territoire



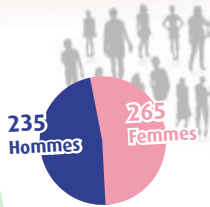
PREFET DE LA REGION NORD-PAS-DE-CALAIS

Les hommes et les femmes de la DREAL

Issus de trois «maisons» différentes (DIREN, DRE, DRIRE)

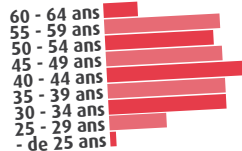
Des compétences rapprochées, une expertise diversifiée :

logement, énergie, industrie, environnement, aménagement, transports



	total
A	160
B	195
C	145
	500

effectifs par âge



Diversité des profils, des cultures et des approches
Richesse de la complémentarité

L'approche transversale : une «marque de fabrique»
un regroupement récent : création de la DREAL : mars 2009
regroupement sur un site unique : décembre 2011

500 personnes



Les principales étapes de la création de la DREAL

- Mai 2007 : décision du comité de modernisation des politiques publiques de créer une direction régionale sur les champs du développement durable.
- Mai 2008 : circulaire du Premier ministre cadrant la mise en place, désignant un préfigurateur. Mise en place de la DREAL en huit mois (y compris organisation et affectation des agents sur leur nouveau poste).
- Mars 2009 : création de la DREAL (décret).
- Décroisement de la Direction régionale et départementale de l'équipement (DRDE) et regroupement DRE DIREN DRIRE. Puis transfert de l'action économique aux DIRECCTE au moment de leur création.
- Décembre 2011: regroupement des équipes dispersées sur six sites dans deux villes distantes de 40 km en un site unique). 750 mouvements individuels, dont certains successifs, au total.

Au regard des objectifs de la RGPP en termes d'organisation, la DREAL se caractérise par :

- une direction au lieu de trois
- 7 services au lieu de 14
- passage de six implantations du siège à une,
- une réduction de surface par agent, de 16,05m² à 12m².

Contexte de la création

- Un contexte global de réformes liées à la poursuite de la décentralisation.
- Un changement très rapide : huit mois pour créer la DREAL et affecter les agents.
- Une réponse aux besoins de mutualisation (plateformes intégrées de fonctions support) et aux priorités du territoire régional.
- De nombreux agents sur des fonctions nouvelles (enjeux de formation et d'adaptation au nouveau poste).
- un fonctionnement transitoire sur six sites.



Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Nord - Pas-de-Calais





Les chantiers des deux premières années

- Création de la DREAL (désignation des responsables, affectation des agents (100% des premiers vœux exaucés à l'occasion du positionnement des agents)
- Chantier du déménagement: deux ans et demi de travaux (un premier projet puis un deuxième projet), 750 mouvements en tout.
- Le projet de service, dans son volet stratégique, décrit les priorités d'action, les synergies à mettre en œuvre, et l'organisation adoptée pour répondre à ces priorités.
- Définition de quatre orientations stratégiques,
- Mise en œuvre des mesures issues du Grenelle de l'environnement.
- Renforcer la connaissance des enjeux régionaux et sa diffusion, renforcer la capacité d'animation d'expertise et de pilotage de l'action de l'Etat dans ses domaines de compétences.
- Marier les postures de l'action de l'Etat (régalien, accompagnement, incitation, partenariat, information, pédagogie).
- Extension de la certification ISO 9001.

Les facteurs de changement majeurs

- le mariage des postures des trois équipes des directions d'origine.
- les nouvelles modalités de travail à mettre en place avec ses partenaires, en particulier avec les DDI.
- les chantiers et priorités nouvelles: ville durable, lutte contre le changement climatique, développement des secteurs économiques (bâtiments, transports, éco industries) issus du Grenelle, lutte contre la précarité énergétique, poursuite de l'effort sur le logement social et privé, reconquête de la nature et de la ressource en eau.

Bilan après trois ans

- Bonne appropriation des finalités de la nouvelle direction par les agents, ainsi que des nouveaux processus visant à leur mise en œuvre effective des avancées majeures: Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, Plan régional santé environnement, Schéma régional Climat, Air, Energie (le premier de France).
- Dix projets de Transports collectifs en site propre soutenus : doublement des lignes.
- 7000 logements rénovés de plus sur le parc social, 60% des crédits Agence nationale de l'amélioration de l'habitat centrés sur la rénovation thermique.
- Soutien du pôle de compétitivité sur les déchets (TEAM 2).
- Doublement de la production électrique éolienne.
- Réduction des risques et des pollutions.
- Création d'un observatoire de la biodiversité, d'un observatoire climat, et lancement du schéma régional de cohérence écologique.

Les attentes pour la suite

- Stabilité, et surtout visibilité sur les nouvelles réformes décidées ou projetées.
- Poursuite de l'allègement des missions pour optimiser leur adéquation à la poursuite de la réduction des moyens.
- Accompagnement personnalisé des agents (formation, reconnaissance, valorisation, gestion prévisionnelle).

60% des activités s'exercent au niveau départemental et 40% au niveau régional.

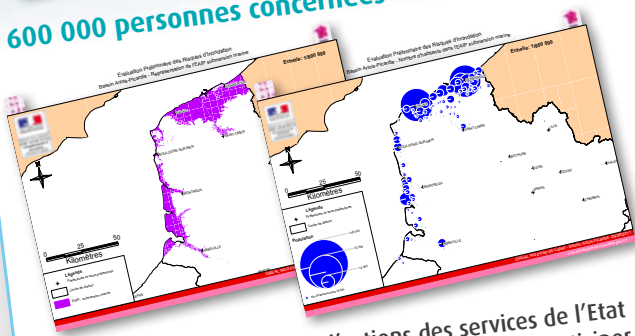
La DREAL apporte un appui au préfet de région dans le cadre de son rôle de délégué régional des établissements publics dépendant du MEDDTL.

Elle travaille en partenariat avec des acteurs multiples dont les collectivités, au premier rang d'entre elles le conseil régional, les représentants régionaux des acteurs économiques, et le monde associatif.

Risques littoraux et changement climatique

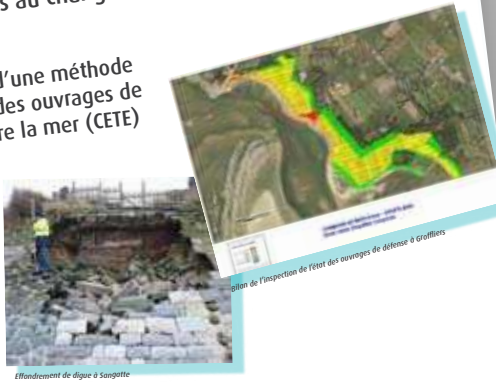
Un programme partenarial : préfet, DREAL, DDTM, CETE, CETMEF, Météo France.

600 000 personnes concernées



Dès 2006, un programme d'actions des services de l'Etat piloté par la DREAL avec l'appui du CETMEF pour anticiper les risques liés au changement climatique sur le littoral régional.

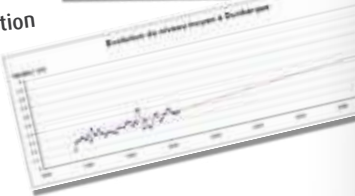
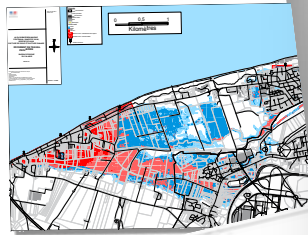
La définition d'une méthode d'inspection des ouvrages de défense contre la mer (CETE)



Des levés topographiques de haute précision (10 cm) et l'inspection de 500 ouvrages sur le littoral (DDTM)

Des cartographies représentant les conséquences d'une tempête sur le littoral (DREAL).

Une étude sur la régionalisation des effets du changement climatique (CETMEF)



25 % des digues et 90 % des dunes nécessitent une intervention à court terme, voire en urgence - 30 M€ de travaux à mener



Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Nord - Pas-de-Calais



Risques littoraux et changement climatique

Une association étroite des élus et du public

Trois réunions de présentation des résultats présidées par le préfet de région à l'attention de l'ensemble des acteurs du littoral.

La recherche de solutions pour conforter la maîtrise d'ouvrage des défenses contre la mer avec les collectivités : Conseil régional, Conseils généraux, syndicats mixtes.

Un comité de pilotage du programme associant les services de l'Etat et les principales collectivités concernées.



Des réunions de concertation dans chaque arrondissement concernant les cartes d'aléas de submersion marine



Le site internet DREAL :
 • portail cartographique permettant la visualisation des cartes d'aléas de submersion marine
 • des articles sur les submersions marines



Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Nord - Pas-de-Calais



Aménagement durable du polder des wateringues

Un territoire gagné progressivement sur la mer, situé en dessous des plus hautes eaux, voire en dessous du niveau moyen de la mer



Le territoire des wateringues :
400 000 personnes
sur 800 km²

Activités : agriculture, industrie, habitat
Des espaces naturels protégés

Un vaste système hydraulique de régulation et d'évacuation des eaux composé de plus de 3000 kilomètres de canaux, cours d'eau et fossés, de centaines de vannes, de pompes, d'écluses, construit au fil des siècles.



Deux rapports d'inspection mettent en lumière les forces mais aussi les faiblesses de ce système et notamment :

- une coordination à améliorer
- un manque d'investissement pour assurer l'entretien des ouvrages de protection
- l'absence de prise en compte du risque inondation dans l'aménagement du territoire

**Un objectif :
un développement durable du territoire**



Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Nord - Pas-de-Calais

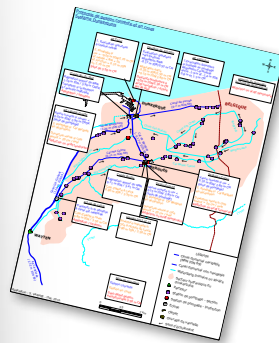


Aménagement durable du polder des wateringues

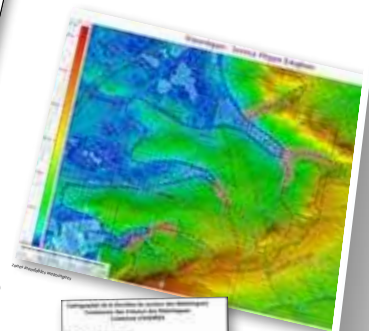
Une démarche partenariale engagée par l'Etat (sous-préfet de Dunkerque, DREAL, DDT) avec les acteurs locaux : conseils généraux, associations syndicales, ports, communes,...

Des résultats concrets :

- un programme pluriannuel de travaux de rénovation des ouvrages de protection de 6 millions d'euros, financé à 60 % par l'Etat
- des protocoles de gestion des eaux



- des cartes des zones inondables et un guide d'intégration dans l'urbanisme



- une étude juridique sur la propriété des ouvrages d'évacuation des eaux, une étude juridique dessinant une nouvelle gouvernance sur le territoire
- l'intégration des enjeux de biodiversité sur les cours d'eau



Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Nord - Pas-de-Calais



Le service de prévision des crues

Si les crues sont des phénomènes naturels difficilement évitables, leurs conséquences matérielles et humaines peuvent être réduites grâce à une meilleure anticipation, à une information directement et largement accessible, qui permet une mobilisation des moyens à la mesure de ces phénomènes.

Grâce au service de prévision des crues et au site internet «vigicrues», des informations claires et synthétiques sur l'état de risque sur les cours d'eau sont diffusées à un large public.



Crue de la Hem

Missions du service de prévision des crues

- La production de cartes de prévision de crues sur les cours d'eau du bassin
- Le recueil des connaissances sur le risque inondation sur tous les cours d'eau et la fourniture de données aux acteurs du territoire
- L'assistance aux collectivités pour la mise en place de systèmes de prévision ou d'alerte de crues

A qui ce dispositif s'adresse-t-il ?

La vigilance crues est à destination de tous, collectivités, particuliers, entreprises. Elle répond à une volonté d'anticipation des crises à 24h par les acteurs de la protection civile, préfectures, services départementaux d'incendie et de secours, et par les mairies.

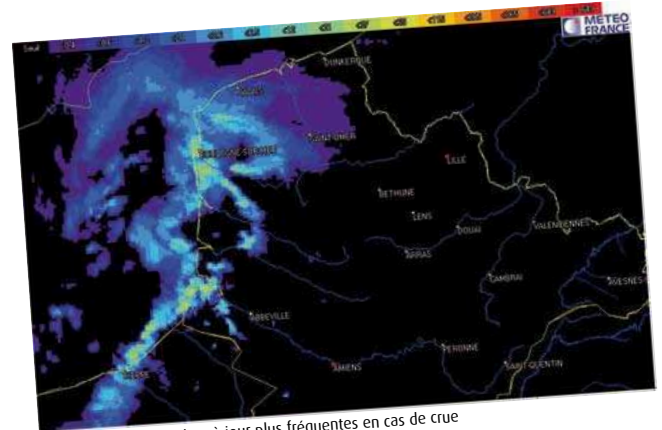
Le service de prévision des crues publie tous les jours les bulletins d'information sur le niveau de vigilance des onze cours d'eau du bassin.

3 étapes pour la prévision des crues

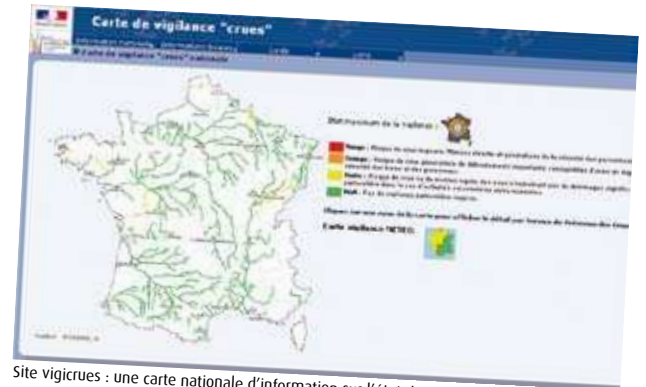
- recueil de données : collecte automatique des niveaux et débits mesurés sur les cours d'eau
- analyse : publication d'un bulletin internet, pour chaque tronçon, niveau de risque, commentaires, prévisions
- diffusion de l'information : les bulletins sont coordonnés au niveau national qui les diffuse sur le site vigicrues, notamment une carte nationale de vigilance (vert : situation normale - jaune : risque de crue n'entraînant pas de dommages significatifs - orange : risque de crue génératrice de débordements importants - rouge : risque de crue majeure)



Les cours d'eau surveillés dans le bassin Artois-Picardie



Site Vigicrues : des mises à jour plus fréquentes en cas de crue

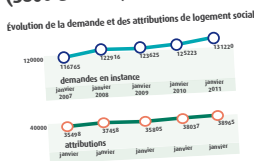


Site vigicrues : une carte nationale d'information sur l'état de vigilance des cours d'eau

Améliorer l'offre de logements et leur qualité

132 000 demandeurs de logement HLM (légère augmentation chaque année)

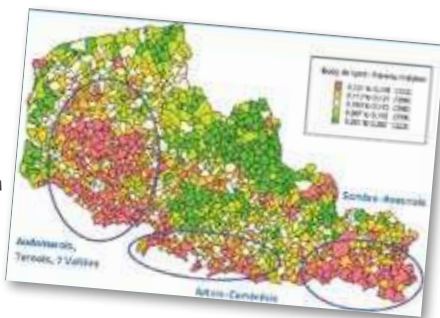
L'État contribue au financement de plus 6300 logements sociaux par an (3800 en 2003)



100 000 personnes dans les métiers de la construction

Les enjeux énergétiques de l'habitat :
20% des consommations énergétiques
15 % des émissions de gaz à effet de serre

Secteur le plus consommateur, après l'industrie
68 % des logements sont énergivores et ont une consommation supérieure à 5 fois celle prévue par la réglementation thermique 2012



Sur 1 200 000 logements privés
- 50% construits avant 1945
- 3/4 en maisons individuelles
- 17% sont indignes ou sans confort

Une priorité majeure du schéma régional du climat - air - énergie pour 2020 :

- 50000 réhabilitations thermiques par an = 12 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Financements à réunir pour multiplier 4 ou 5 fois le rythme actuel de réhabilitation

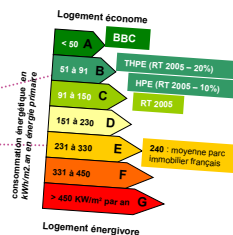
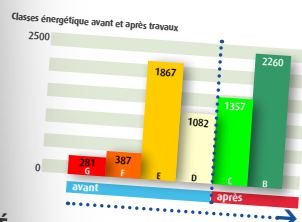
Une opération pilote avec l'Europe : réhabilitation énergétique des logements sociaux

2010 - 2011

20 millions d'euros pour un premier échantillon de 7000 logements HLM de tous types et avec tous les bailleurs

Les consommations d'énergie sont divisées par 3,5.

De la classe E à la classe B grâce au FEDER



Économies de charges annuelles pour un ménage : 530 € (soit 1/3 des dépenses)

Contribution à la lutte contre le changement climatique = 70% d'économie d'énergie

1115 emplois créés ou préservés

Partenariat DREAL, DDTM, ADEME, bailleurs sociaux, EPCI, Caisse des Dépôts et Conseil régional

2012 - 2015

20 millions d'euros pour un second échantillon de 3000 logements individuels

En parallèle de l'objectif «Habiter mieux»
4000 logements privés en précarité énergétique à réhabiliter par an

programme d'investissement d'avenir via l'ANAH



Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Nord - pas-de-Calais



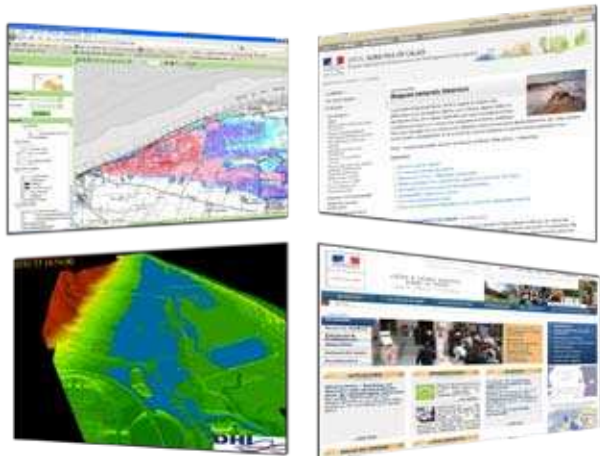
Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Nord - Pas-de-Calais



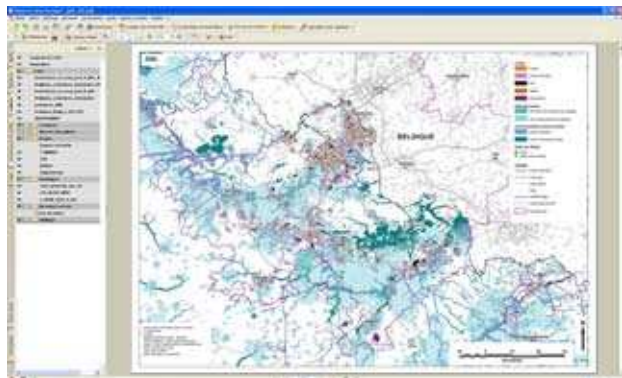


Le système d'information géographique Le site internet au service de l'Etat et de ses partenaires

Pour la diffusion de la connaissance et l'information du public
Pour favoriser la participation et la concertation
Pour faciliter les analyses transversales et les synthèses prospectives



Améliorer la relation numérique entre l'administration et les usagers
Des informations accessibles
Plus d'efficacité (nouveaux services en ligne)
Favoriser la participation



Les outils SIG permettent de croiser des données pour des analyses territoriales prospectives sur l'aire métropolitaine lilloise :

- Les zones inondables et les zones humides ;
- La ressource en eau (aires d'alimentation des captages prioritaires) ;
- Les zones d'activités économiques existantes et en projet ;
- Les projets de constructions d'équipements et d'habitats.

Un projet transversal à la DREAL : le Schéma régional climat, air et énergie

Orientations du SRCAE

	Aménagement de territoire	Production et consommation	Bâtiment	Industrie	Transport de marchandises et de voyageurs	Agriculture	Energies renouvelables	Qualité de l'air	Adaptation au changement climatique
Milieu									
ETAT									
Risques									
Transports									
Déplacement									
Connaissance									

50 réunions et 700 participants, 100 contributions
1700 consultations écrites 47 orientations
document « chapeau » à tous les programmes d'urbanisme
plan régional de qualité de l'air

Viser une réduction de 20%, d'ici 2020, des consommations énergétiques

Viser une réduction de 20%, d'ici 2020, des émissions de gaz à effet de serre, et de 75 % d'ici 2050

Diviser par 3 la vitesse d'artificialisation des sols

Multiplier par 4 la part des énergies renouvelables d'ici 2020

Multiplier par 5 le nombre de logements rénovés par an (énergie)

Qualité de l'air : diminution de 30% des particules

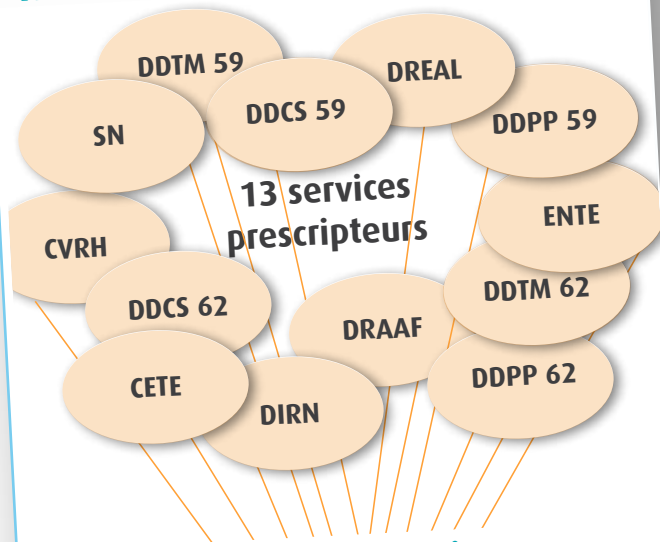
Adaptation aux effets du changement climatique



Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Nord - Pas-de-Calais



Centre de prestations comptables mutualisé Nord - Pas-de-Calais MAAPRAT - MEDDTL



Service prestataire interministériel

CPCM

Une triple réforme :

- des processus
- des outils
- des missions

Apprentissage / nouveaux agents issus de la Défense et de France Telecom

Résultats 2011 :
50 000 factures soit 3 000 actes Chorus par agent
Réduction des délais : moins 15% en 1 an

Comptable public

DRFIP



6.1

Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Nord - Pas-de-Calais



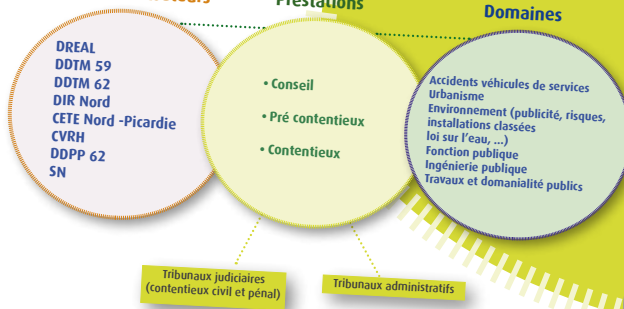
Le Pôle Support Intégré Juridique

Une mutualisation précoce à la demande des services

8 services utilisateurs

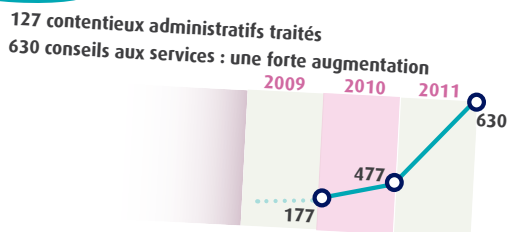
Prestations

Domaines

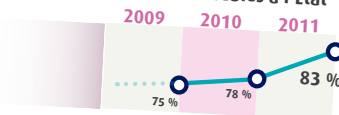


- 8 services utilisateurs
- des conventions bilatérales
- des indicateurs

2011



Une évolution positive de jugements favorables à l'Etat



Retour d'expérience des jugements de TA : réalisation d'un guide de bonne pratiques pour les permis de construire des éoliennes.



PRÉFET DE LA RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Nord - Pas-de-Calais



6.2

Le site de la DREAL

www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr
c'est l'outil de diffusion de la connaissance au public et à tous les partenaires de la DREAL

Direction régionale de l'environnement
de l'aménagement et du logement

44, rue de Tournai - BP 259 - 59019 Lille cedex

Tél. 03 20 13 48 48

Fax. 03 20 13 48 78

Conception - réalisation : DREAL NPdC - Service communication : Christine Diéval - Michel Petit - Ségolène Goubet - janvier 2012
impression sur papier recyclé et encres végétales, imprimerie : impression directe

